

Article

« Les religieuses du Canada : âge, recrutement et persévérance »

Marc-André Lessard et Jean-Paul Montminy

Recherches sociographiques, vol. 8, n° 1, 1967, p. 15-47.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055334ar>

DOI: 10.7202/055334ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES RELIGIEUSES DU CANADA : ÂGE, RECRUTEMENT ET PERSÉVÉRANCE

Au mois de janvier 1965, la Conférence religieuse canadienne (C. R. C.), section féminine, lançait à travers tout le Canada une vaste enquête sociographique pour tenter de définir et de préciser la situation des religieuses de notre pays. Le travail, qui avait demandé une longue préparation, devait se poursuivre pendant six mois et permettre la publication d'un rapport préliminaire (été 1965) à l'usage exclusif de la C. R. C. Pour un public élargi, un rapport plus complet paraissait à l'automne 1966.¹

Avant d'aller plus loin, il convient cependant d'indiquer en toute honnêteté les limites de notre travail. Nous le disions à l'instant, il s'agit d'une recherche sociographique visant à un recensement des religieuses du Canada. Un ensemble de questions fermées demandait aux supérieures des renseignements sur l'âge, les qualifications académiques, les origines familiales, l'endroit de résidence de leurs religieuses, etc.

Le Père Fulgence Boisvert, o. f. m., du secrétariat permanent de la C. R. C. et ses assistants ont assumé la tâche de recueillir les informations et d'en faire une première interprétation. Ils ont pu repérer 197 instituts² canadiens, membres ou non de la C. R. C., à qui ils ont fait parvenir le questionnaire. De ce nombre 183 instituts ont répondu fournissant des renseignements pour 65,248 religieuses. Comme les 14 institutions, qui n'ont pas répondu au questionnaire, auraient pu donner des informations pour environ 700 religieuses, on constate que 98.9% des religieuses sont concernées par notre rapport.

Le lecteur notera que les statistiques d'ensemble ne sont pas toujours les mêmes. Cela tient au fait que les questions n'ont pas toujours été bien comprises par toutes les religieuses ou encore qu'on a omis la réponse à certaines questions. Nous indiquerons en temps et lieu les statistiques générales sur lesquelles nous nous appuyons.

¹ Voir Marc-André LESSARD et Jean-Paul MONTMINY, *Le recensement des religieuses du Canada*, publication de la Conférence religieuse canadienne, 324 est, avenue Laurier, Ottawa 2.

² Tout au long de ce travail, nous utiliserons le mot « institut » dans un sens générique, entendant par là aussi bien les ordres, les congrégations que les communautés. Nous faisons remarquer de plus que l'enquête s'adressait aux seules religieuses et non aux membres des instituts dits séculiers.

Il a paru très utile aux chercheurs de classifier les instituts selon trois grandes variables : l'ordre d'ancienneté, l'ordre de grandeur et la fonction principale qu'ils remplissent.

Dans ce dernier cas, sept types de fonction ont été déterminés : contemplatives, missionnaires, hospitalières, éducatrices, éducatrices-hospitalières, œuvres sociales et auxiliaires du clergé (ménagères). Personne, croyons-nous, ne contestera le choix de ces sept types qui couvrent les principales fonctions des religieuses canadiennes. Mais une réelle difficulté survient quand on veut identifier chacun des instituts selon son appartenance à l'un ou l'autre des sept types de fonction. En effet, il est assez difficile de bien connaître chacun des 183 instituts et d'en préciser la fonction dominante. Certains instituts ont même adopté récemment de nouvelles orientations, s'adonnant aujourd'hui à des œuvres que n'avaient pas prévues les fondatrices.

De toute évidence, la classification des instituts selon leur fonction principale demeure plus discutable que les deux autres classifications : l'ordre d'ancienneté et l'ordre de grandeur, qui sont plus mathématiques et plus objectives. Cependant, malgré les erreurs auxquelles elle expose et malgré les contestations qu'elle peut susciter, la classification des instituts par type de fonction principale s'est révélée particulièrement utile et révélatrice dans nos diverses analyses sur le monde des religieuses.¹ Les différentes sections du rapport de l'enquête sont donc axées autour de trois variables principales : l'ordre d'ancienneté, l'ordre de grandeur, le type de fonction dominante.

Le rapport se divise en deux grandes parties : les religieuses du Canada : état actuel ; les religieuses du Canada : changements récents. La première partie comprend sept sections portant successivement sur : le nombre et la taille des instituts, l'origine et l'ancienneté des instituts, les fonctions des instituts, les différences régionales, l'âge des religieuses, les origines familiales et les qualifications académiques. La seconde partie comprend deux sections : l'évolution numérique, le recrutement et la persévérance des religieuses.

Pour le présent article, nous avons choisi deux sections de l'ensemble du rapport : l'âge des religieuses, leur recrutement et leur persévérance. Comme nous le verrons, ces deux sections couvrent les aspects les plus caractéristiques de la situation chez les religieuses canadiennes.

Enfin, nous tenons à avertir le lecteur de ne pas chercher dans notre travail des conclusions définitives et sans appel. Pour y parvenir, il eût fallu posséder un matériel beaucoup plus complet. Il eût fallu également s'astreindre à de longues et patientes incursions dans l'histoire de chacun des

¹ Il convient, toutefois, de ne pas exagérer démesurément les difficultés d'une telle classification. Son auteur principal, le Père Boisvert a une très longue expérience du monde des religieuses. C'est là une garantie d'objectivité à ne pas dédaigner.

instituts religieux et aussi dans l'histoire religieuse du Canada. On comprendra facilement que cela dépassait les limites d'une recherche sociographique.

L'ÂGE DES RELIGIEUSES

Quand on veut étudier la structure du personnel d'une institution quelconque, il est toujours intéressant de s'arrêter d'abord à l'analyse de la répartition par âges des membres de cette institution. La connaissance de la structure des âges permet de mieux apercevoir quels sont les effectifs présentement en état de remplir une fonction ; quel est le vieillissement de l'institution ; dans quelle mesure le remplacement des personnes plus âgées sera possible. Bref, la connaissance des âges du personnel est un indice indispensable à qui veut planifier quelque peu les tâches de l'institution : tâches nouvelles à accepter, tâches déjà acceptées mais pour lesquelles il faudrait établir un ordre de priorité étant donné le personnel actif disponible, cette dernière observation entraînant peut-être l'abandon de certaines tâches moins importantes.

À partir des données recueillies, plusieurs voies d'analyse se révèlent très éclairantes. Nous prendrons d'abord une vue d'ensemble des données recueillies, puis nous les analyserons : selon les grandes catégories d'âges, selon la fonction principale que les instituts remplissent, et enfin, selon l'importance numérique de ceux-ci.

1. Une vue d'ensemble

Pour les âges des religieuses nous avons recueillies des données concernant 61,006 membres. La moyenne générale de l'âge des religieuses recensées est de 47.8 ans. Si on remarque que ce chiffre est une *moyenne* nous pouvons déjà faire une première observation : les religieuses canadiennes représentent une population vieille. Une analyse plus détaillée de la répartition générale des âges vient d'ailleurs confirmer le fait.

Si nous examinons attentivement le tableau 1, nous constatons que les groupes les plus nombreux de religieuses se situent dans l'échelle des âges entre 45 et 59 ans ; les religieuses de 50-54 ans constituant le groupe le plus considérable (le mode), soit 10.9% de l'effectif total.

Nous aurons l'occasion d'étudier plus en détail toute la question du recrutement, observons cependant dès maintenant que si nous prenons 20 ans comme moyenne d'âge à l'entrée au noviciat nous remarquerons que les religieuses de :

45-49 ans sont entrées au noviciat entre 1935-1939

50-54 ans sont entrées au noviciat entre 1930-1934

55-59 ans sont entrées au noviciat entre 1925-1929.

TABLEAU I

Répartition des religieuses selon les groupes d'âges.

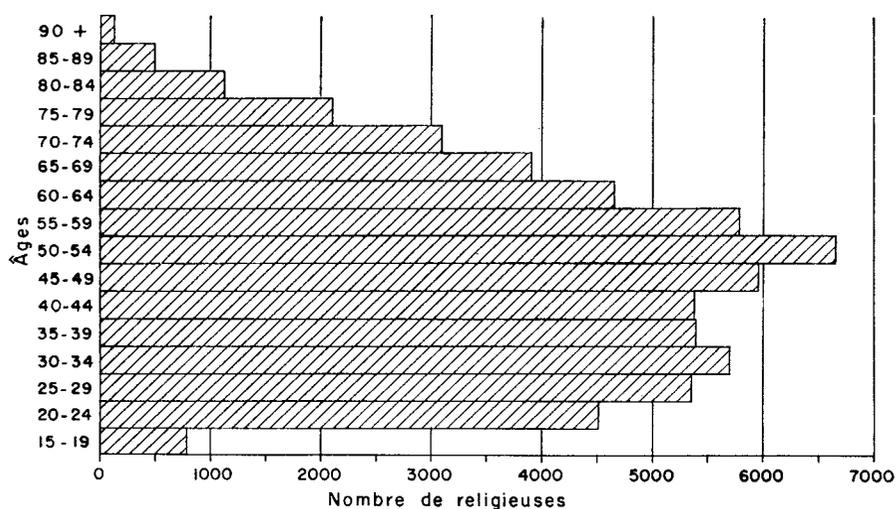
GROUPES D'ÂGES	NOMBRE DE RELIGIEUSES	%
15-19	793	1.3
20-24	4,503	7.3
25-29	5,353	8.7
30-34	5,693	9.3
35-39	5,381	8.8
40-44	5,367	8.8
45-49	5,941	9.6
50-54	6,663	10.9
55-59	5,775	9.4
60-64	4,656	7.6
65-69	3,902	6.3
70-74	3,104	5.0
75-79	2,099	3.4
80-84	1,132	1.8
85-89	495	0.8
90-94	132	0.2
95-99	17	0.02
TOTAL.....	61,006	100.0

Il faudra alors conclure que les bonnes années de recrutement se situent entre 1925 et 1939, la meilleure période étant celle de 1930-1934. Comment expliquer ce phénomène ? Une partie de la réponse résiderait sans doute dans la relation qu'on pourrait établir entre ce dernier et les incidences de la crise économique des années 1930. Pour un certain nombre de novices de l'époque (et aussi pour les parents ?), l'entrée en religion a pu signifier une sécurité matérielle désormais acquise.

Pour mieux faire voir le phénomène du vieillissement dans le monde des religieuses, construisons une pyramide des âges à partir des données du tableau I.

Cette pyramide qui a une allure presque verticale de 25 à 45 ans s'enfle passablement entre 45 et 60 ans pour ne décroître que lentement à partir de 60 ans. Il en résulte que la pyramide montre une concentration des effectifs à partir de 45 ans et plus. Or, selon les spécialistes de la démographie, nous

GRAPHIQUE 1



Laboratoire de cartographie, Institut de géographie, Université Laval.

Pyramide des âges des religieuses canadiennes.

aurions ici un exemple presque parfait d'une population vieille. Dans son livre sur *La population*, Alfred Sauvy nous dit qu'il y a un déséquilibre sérieux dans la structure des âges d'une population lorsque : « la pyramide » d'une telle population affecte à peu près la forme d'une amphore.¹ C'est bel et bien le cas de la pyramide dessinée plus haut. Il est, par ailleurs, remarquable que les religieuses canadiennes retirent présentement plus de \$6,000,000.00 en pension de vieillesse par année.

Une comparaison entre la structure des âges des femmes canadiennes de 15 ans et plus et celle des religieuses des mêmes âges nous permettra de mieux évaluer encore le phénomène du vieillissement chez les religieuses du Canada.

L'examen des tableaux 1 et 2 indique clairement que les religieuses canadiennes sont plus âgées que l'ensemble des femmes du Canada. Remarquons en premier lieu que le groupe le plus considérable (le mode) se situe respectivement entre 50 et 54 ans pour les religieuses, soit 10.9%, et entre 35 et 39 ans pour les femmes canadiennes, soit 10.7% de l'ensemble.² De plus, avec le groupe de 45 à 49 ans, nous assistons à un renversement des

¹ Alfred SAUVY, *La population* (Coll. *Que sais-je ?* n° 148), Paris, Presses Universitaires de France, 1948, 25. L'auteur fait ici son observation en fonction d'une population entière (hommes, femmes, enfants). Le rapprochement analogique que nous faisons, nous paraît évidemment valable.

² Nous faisons exception du groupe 15-19 ans qui constitue 11.7% de l'ensemble, mais dont une partie est encore susceptible de choisir la vie religieuse.

TABLEAU 2

Répartition des femmes canadiennes (15 ans et plus) selon les groupes d'âges.

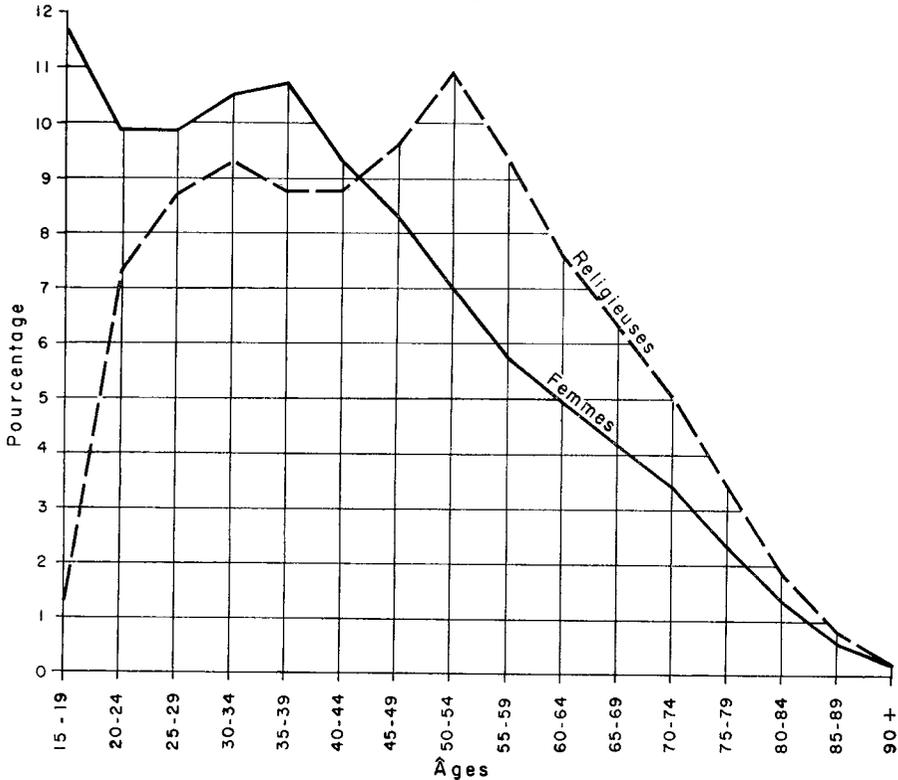
GROUPES D'ÂGES	NOMBRE DE FEMMES	%
15-19	703,524	11.7
20-24	596,507	9.9
25-29	595,400	9.9
30-34	627,403	10.5
35-39	639,852	10.7
40-44	558,965	9.3
45-49	499,800	8.3
50-54	420,279	7.0
55-59	343,690	5.7
60-64	291,066	4.9
65-69	247,417	4.1
70-74	206,099	3.4
75-79	140,051	2.3
80-84	77,771	1.3
85-89	33,606	0.6
90 et plus	12,093	0.2
TOTAL.....	5,993,523	100.0

SOURCE : *Recensement du Canada, Bulletin 1, 2-2, 1961.*¹

rapports entre les deux séries statistiques. En effet, dans tous les groupes d'âges précédant celui de 45 à 49 ans, les femmes canadiennes sont procentagelement plus nombreuses que les religieuses. À partir du groupe 45-49 ans, les religieuses deviennent procentagelement plus nombreuses que les femmes canadiennes, et ce dans tous les groupes d'âges. L'écart entre les deux séries statistiques s'élargit davantage si on compare les groupes d'âges de 60 ans et plus dans l'un et l'autre cas : 16.8% pour les femmes canadiennes contre 25.1% pour les religieuses. Afin de mieux faire voir les différences, nous avons traduit ces données par des profils (graphique 2).

¹ Nos deux sources de renseignements ne proviennent pas de la même année : 1964 pour les religieuses, 1961 pour les femmes canadiennes. Nous ne croyons cependant pas que les écarts entre les deux séries seraient de beaucoup diminués avec des statistiques de la même année.

GRAPHIQUE 2



Laboratoire de cartographie, Institut de géographie, Université Laval.

*Profil des âges chez les femmes canadiennes (1961)
et chez les religieuses canadiennes (1964).*

2. Les grandes catégories d'âges

Le déséquilibre actuel dans la répartition des âges des religieuses apparaîtra encore mieux si nous regroupons ces âges dans des catégories plus vastes de 15 ans chacune.

Le tableau 3, appelle plusieurs remarques :

1. 30%, soit près du tiers des effectifs totaux de religieuses, ont déjà entre 45 et 59 ans ;
2. il y a plus de religieuses de 60 ans et au-delà que de religieuses de trente ans et moins, soit 25.1% contre 17.3% ;
3. si nous comparons ce tableau avec le tableau 1, nous remarquons même qu'il y a plus de religieuses de 65 ans et au-delà que de religieuses de 30 ans et moins, soit 10,881 contre 10,649.

TABLEAU 3

Répartition des religieuses selon des groupes d'âges de 15 ans.

GROUPES D'ÂGES	NOMBRES DE RELIGIEUSES	%
15-29	10,649	17.3
30-44	16,441	26.9
45-59	18,379	29.9
60-74	11,662	18.9
75 et plus	3,875	6.2
TOTAL.....	61,006	100.0

Ces chiffres nous paraissent très éloquents et révèlent avec acuité le problème du vieillissement des instituts religieux. Le Père Bergh, s.j., écrivait dans la *Revue des Communautés religieuses* de janvier-mars 1947 : « Si l'on constate qu'un tiers des religieuses a dépassé la soixantaine et qu'un dixième seulement est âgé de moins de 30 ans, on peut prévoir la crise à une échéance plus ou moins brève. »¹

Pareilles normes qui nous ont paru très valables correspondent à l'actuelle situation des religieuses de France (voir le tableau 4) où l'on considère que le vieillissement des religieuses a atteint un point critique.

Nous n'en sommes pas encore là, bien sûr. Cependant un examen attentif des groupes d'âges des religieuses ayant aujourd'hui 45 ans et plus nous permet de prévoir approximativement quelle sera la situation dans 15 ans (en 1980).

En 1964, 55% de toutes les religieuses ont plus de 45 ans. Pour tenter d'établir quel pourcentage aura 60 ans et plus dans 15 ans, nous pouvons tenir compte de deux choses : premièrement, l'âge moyen actuel des religieuses au décès (tableau 5) ; deuxièmement, le taux actuel général de mortalité des femmes canadiennes.

Notons tout d'abord que, en 1964, la moyenne de 73.8 ans au décès, chez les religieuses est supérieure même à l'espérance de vie des femmes canadiennes (environ 73 ans). L'âge au décès des religieuses est donc plus

¹ Émile BERGH, « Enquête sur les vocations féminines », *Revue des Communautés religieuses*, janvier-mars 1947, 41.

TABLEAU 4

Répartition des religieuses françaises selon des groupes d'âges de 15 ans (1963).

GROUPES D'ÂGES	NOMBRE DE RELIGIEUSES	%
Moins de 30	9,400	8
30-45	29,500	25
45-60	37,400	32
60-75	29,500	25
75 et plus	11,700	10
TOTAL.....	117,500	100

SOURCE : *Missi*, n° 286, janvier 1965, 11.

élevé que dans la population féminine totale du Canada. Nous avons là un autre indice du vieillissement chez les religieuses.

Pour l'année 1964, nous remarquons qu'il y a eu chez les religieuses 548 décès sur un effectif total de 61,648, soit un taux de mortalité de 0.88%. En 1962, le taux général de mortalité pour les femmes canadiennes était de 0.62%.¹ Encore là, le plus fort taux de mortalité des religieuses indique le vieillissement, car ce sont évidemment les groupes d'âges les plus vieux qui sont les plus atteints par la mortalité. Or, la lecture du tableau 1 indique que 9.6% des religieuses ont présentement entre 45 et 49 ans, et que 20.5%

TABLEAU 5

Nombre de religieuses décédées, tous les cinq ans, depuis 1940 et moyenne d'âge au décès.

ANNÉES	1940	1945	1950	1955	1960	1964
Nombres de religieuses décédées.....	387	461	418	454	515	548
Moyenne d'âge au décès.....	63.1	63.8	67.6	70.5	71.8	73.8

¹ Voir *Annuaire statistique de la Province de Québec, 1962, 193.*

d'entre elles ont entre 45 et 54 ans. C'est donc dire que ces groupes d'âges ne seront que normalement affectés par la mortalité dans l'avenir.

Voilà pourquoi nous pouvons légitimement supposer que dans 15 ans, environ 40% de toutes les religieuses canadiennes auront dépassé 60 ans. Si, en effet, 55% des religieuses ont aujourd'hui 45 ans et plus, il faudrait que, pendant les quinze prochaines années, 15% des religieuses meurent pour que 40% des religieuses vivantes soient alors âgées de 60 ans et plus. Le taux actuel de mortalité des religieuses, 0,88%, reporté sur 15 ans donnerait 13,2% de décès pour les quinze années à venir. Ceci nous incite donc à croire que notre estimation est valable.

On pourrait peut-être penser que les entrées au noviciat vont compenser pour le vieillissement des membres actuels. Ce serait là une erreur. Car, à moins d'un revirement, imprévisible à notre avis, les entrées au noviciat ne suffiront pas à combler les places laissées vacantes par les religieuses décédées ou devenues trop âgées pour remplir une fonction. En effet de 1940 à 1960, il y avait en moyenne 2,000 novices par année pour les 132 instituts ayant fourni des réponses à cette question.¹ Or, de ce nombre, un peu plus 60%, soit 1,250, persévéraient. En 1964, il y a eu 1,377 entrées au noviciat. Si nous gardons le même pourcentage de persévérance, cela veut dire qu'environ 850 novices terminent leur noviciat. En gardant cette moyenne pour les quinze années à venir, les instituts se seraient donc accrus d'environ 13,000 membres. On conviendra que ce chiffre est largement inférieur au 18,379 religieuses ayant aujourd'hui entre 45 et 60 ans. Bien plus, et sans être trop pessimistes, nous pensons devoir affirmer que, pour les cinq ou dix prochaines années, le nombre des entrées au noviciat diminuera encore. Nous n'avons pu établir de projection scientifique — pour le problème du recrutement cela est d'ailleurs difficile — mais la diminution très forte entre 1960 (1,981 entrées au noviciat) et 1964 (1,377) donne tout lieu de croire que ce phénomène de baisse continuera encore quelques années avant de se stabiliser. Par ailleurs, on ne peut omettre de soustraire de ces chiffres, le nombre des sorties une fois la première profession faite. Il semble que dans ce domaine une augmentation se dessine. Et nous savons que les religieuses qui laissent leur institut sont âgées de moins de 60 ans. Ceci influencera les proportions dans la répartition des groupes d'âges.

3. Les âges selon la fonction principale des instituts

Jusqu'à présent nos analyses ont porté sur l'ensemble des religieuses canadiennes. Déjà cependant nous avons pu déceler un phénomène de vieillissement qui n'est pas sans poser de questions quant à l'organisation

¹ 51 instituts n'ont pas fourni de renseignements à cette question. De ce nombre, 46 comptent moins de 50 membres. Nous croyons que ce manque de données n'aurait pas beaucoup influencé la proportion d'ensemble de nos calculs.

TABLEAU 6

Répartition des religieuses selon les types d'instituts et les groupes d'âges.

GROUPES D'ÂGES	CONFEM- PLATIVES	MISSION- NAIRES	HOSPITA- LIÈRES	ÉDUCA- TRICES	ÉDUCATRICES ET HOSPITALIÈRES	ŒUVRES SOCIALES	AUXILIAIRES DU CLERGÉ	TOTAL
15-19	14	19	13	282	398	29	38	793
20-24	85	123	132	2,243	1,723	75	120	4,501
25-29	115	186	237	2,820	1,742	86	161	5,347
30-34	155	241	289	2,914	1,790	89	215	5,693
35-39	144	212	302	2,614	1,814	62	252	5,460
40-44	174	155	375	2,503	1,825	62	273	5,365
45-49	168	185	368	2,748	2,112	49	309	5,939
50-54	199	190	438	3,251	2,199	57	318	6,652
55-59	222	210	376	2,753	1,927	46	239	5,773
60-64	165	152	310	2,207	1,618	31	173	4,656
65-69	147	66	254	1,807	1,418	22	188	3,902
70-74	105	41	214	1,426	1,143	11	165	3,105
75-79	70	32	167	916	811	4	99	2,099
80-84	25	10	104	502	436	2	52	1,131
85-89	6	9	45	218	198	0	18	494
90-94	4	1	15	60	51	0	3	134
95-99	1	0	0	9	5	0	2	17
TOTAL.....	1,799	1,832	3,639	29,272	21,208	625	2,625	61,001
%	2.9	3.0	6.0	47.9	34.8	1.1	4.3	100

TABLEAU 7
Répartition procentuelle des religieuses selon les types d'instituts et les groupes d'âges.

GROUPES D'ÂGES	CONTEM- PLATIVES	MISSION- NAIRES	HOSPITA- LIÈRES	ÉDUCA- TRICES	ÉDUCATRICES ET HOSPITALIÈRES	ŒUVRES SOCIALES	AUXILIAIRES DU CLERGÉ	TOTAL
15-19	0.77	1.03	0.35	0.96	1.87	4.64	1.44	1.3
20-24	4.72	6.71	3.62	7.66	8.12	12.00	4.57	7.3
25-29	6.39	10.15	6.51	9.63	8.21	13.76	6.13	8.7
30-34	8.61	13.15	7.94	9.98	8.44	14.24	8.19	9.3
35-39	8.00	11.57	8.29	8.94	8.55	9.92	9.60	8.8
40-44	9.67	8.46	10.30	8.56	8.59	9.92	10.40	8.8
45-49	9.33	10.09	10.11	9.41	9.95	7.84	11.77	9.6
50-54	11.06	10.37	12.02	11.10	10.36	9.12	12.11	10.9
55-59	12.34	11.46	10.33	9.41	9.08	7.05	9.10	9.4
60-64	9.17	8.29	8.51	7.53	7.62	4.96	6.59	7.6
65-69	8.17	3.60	6.97	6.17	6.68	3.52	7.16	6.3
70-74	5.83	2.23	5.88	4.87	5.38	1.76	6.28	5.0
75-79	3.89	1.74	4.58	3.12	3.82	0.64	3.77	3.4
80-84	1.38	0.54	2.85	1.71	2.05	0.32	1.98	1.8
85-89	0.33	0.49	1.23	0.74	0.93	—	0.68	0.8
90-94	0.22	0.05	0.41	0.20	0.24	—	0.11	0.2
95-99	0.05	—	—	0.03	0.02	—	0.07	0.02

apostolique future des instituts. Toutefois, pris dans son ensemble, l'examen des données pourrait, sinon fausser les perspectives globales, camoufler tout au moins le sérieux du problème de vieillissement qui atteint *aujourd'hui* certains types d'instituts. Il convient donc de nous arrêter à une analyse plus circonstanciée et qui tiendrait compte de la fonction principale remplie par les instituts.

À l'aide du tableau 7 et en reprenant les normes de vieillissement d'un institut établies par le Père Bergh¹ constituons un autre tableau, le tableau 8, qui fera apparaître nettement les cas où nous avons un vieillissement accentué.

Nous voyons ainsi que les religieuses s'occupant d'œuvres sociales sont de très loin les plus jeunes comme groupe. En effet, 30.4% d'entre elles ont moins de 30 ans et 44.6%, soit près de la moitié, ont moins de 35 ans. Dans tous les autres instituts les moins de 30 ans ne représentent pas plus de 18% de l'effectif total. Par ailleurs, deux catégories d'instituts ont atteint ou presque la cote fatidique de 30% ayant 60 ans et plus : les contemplatives avec 29% (11.8% ont moins de 30 ans) ; les hospitalières avec 30.4% (10.5% ont moins de 30 ans). La situation des auxiliaires du clergé mérite aussi d'attirer l'attention. 12.1% d'entre elles ont moins de 30 ans et 26.6% ont plus de 60 ans. Ces trois derniers cas sont d'autant plus à signaler que si nous calculons le pourcentage des religieuses de ces instituts ayant aujourd'hui de 45 à 60 ans nous avons des chiffres de 32.7%, 32.5% et 33% respectivement. On ne peut nier que, dans 10 ou 15 ans, la situation de ces instituts sera critique, d'autant que ces trois groupes d'instituts comptent parmi ceux qui sont les plus atteints par la baisse de recrutement, comme nous le verrons dans la deuxième partie.

Personnellement nous croyons que les hospitalières, les éducatrices et les instituts qui remplissent à peu près à part égale ces deux fonctions devraient dès maintenant étudier sérieusement leur situation afin d'être en mesure d'envisager les meilleures solutions possibles. Car les religieuses qui remplissent les fonctions que nous venons d'énumérer entrent aujourd'hui et entreront de plus en plus en compétition avec les laïcs sur le marché du travail. Comme pour les laïcs, il est donc plus que normal que l'abandon obligatoire du travail à l'âge de la retraite (présentement 65 ans et sans doute 60 ans d'ici une quinzaine d'années) les touche elles aussi. Or en tenant compte des décès inévitables, nous pouvons prévoir que dans dix ou quinze ans le pourcentage des religieuses ayant atteint l'âge de la retraite comptera pour environ 40%, sinon davantage, des effectifs totaux de ces trois groupes d'instituts. Parlant de l'abandon obligatoire du travail à l'âge de la retraite nous pensons évidemment aux groupes comme tels et non aux exceptions, individuelles par nature.

¹ Cf. page 22.

TABLEAU 8

*Répartition procentuelle des religieuses ayant moins de 30 ans
et plus de 60 ans selon le type d'institut.*

TYPES D'INSTITUTS	MOINS DE 30 ANS	PLUS DE 60 ANS
	%	%
Contemplatives.....	11.9	29.0
Missionnaires.....	17.9	16.9
Hospitalières.....	10.5	30.4
Éducatrices.....	18.3	24.4
Éducatrices et Hospitalières.....	18.2	26.7
Œuvres sociales.....	30.4	11.2
Auxiliaires du clergé.....	12.1	26.6
TOTAL.....	17.3	25.1

TABLEAU 9

*Répartition procentuelle des religieuses ayant moins de 30 ans
et plus de 60 ans dans certains instituts.*

INSTITUTS	MOINS DE 30 ANS	PLUS DE 60 ANS
	%	%
Deux instituts d'hospitalières :		
a).....	3.2	40.6
b).....	7.6	30.4
Deux instituts de contemplatives :		
a).....	3.1	37.5
b).....	5.0	42.5
Un institut d'éducatrices et d'hospitalières :		
a).....	10.6	36.8
Deux instituts d'auxiliaires du clergé :		
a).....	2.1	49.4
b).....	8.9	36.2

Enfin, pour mieux faire voir la situation difficile de certains instituts quant au vieillissement de leurs membres, nous nous permettons de donner quelques exemples (tableau 9). Nous éviterons toutefois, par souci de discrétion, d'identifier les instituts concernées dans ces exemples puisque, en fait, il s'agit bien ici du cas de certains instituts en particulier et non de pourcentage relatifs à des ensembles d'instituts. Nous voulons tout simplement montrer que certains instituts, et pas nécessairement parmi les moins nombreux, ont déjà dépassé, et parfois largement, les normes indiquées par le Père Bergh. Les chiffres précédents indiquent assez, par contre, que de très nombreux instituts ne sont pas à l'abri de cette menace.

Voici, comme dernier exemple de vieillissement, et pour les mêmes motifs exposés plus haut, la structure des âges d'un institut comptant parmi les dix plus nombreux.

TABLEAU 10

*Répartition par groupes d'âges des religieuses d'un institut
choisi parmi les dix plus nombreux.*

GROUPES D'ÂGES	NOMBRE DE RELIGIEUSES	%
15-19	1	0.05
20-24	55	2.9
25-29	110	5.9
30-34	136	7.4
35-39	161	8.7
40-44	155	8.4
45-49	218	11.8
50-54	233	12.6
55-59	213	11.6
60-64	174	9.4
65-69	180	9.8
70-74	96	5.2
75-79	45	2.4
80-84	36	1.8
85-89	18	0.9
90-94	3	0.1
95-99	1	0.05
TOTAL.....	1,835	100.0

À la lecture de ce tableau, il est évident que cet institut représente une population vieille. En effet, 8.8% des membres seulement ont moins de 30 ans, tandis que 29.6% ont plus de 60 ans. À remarquer également que 53.8% de l'ensemble a plus de 50 ans et que 199 religieuses, soit 10.8% ont plus de 70 ans. Cet institut est donc typique du vieillissement dont sont atteints les instituts les plus nombreux. Nous croyons que chaque institut aurait avantage à faire ces faciles calculs pour ses membres respectifs.

4. Les âges selon l'importance numérique

Nous terminerons les analyses de ce chapitre en comparant la structure des âges chez les religieuses canadiennes avec l'importance numérique des instituts auxquels elles appartiennent.

La lecture des tableau 11 et 12 nous permet de faire une première observation : les instituts les plus nombreux sont ceux qui sont les plus atteints par le vieillissement ; et inversement, les instituts les moins nombreux sont ceux qui sont les moins atteints par le vieillissement. En effet,

TABLEAU 11

Répartition des religieuses selon l'importance numérique et les groupes d'âges.

GROUPES D'ÂGES	2,000 et plus	1,000 à 1,999	750 à 999	500 à 749	300 à 499	150 à 299	100 à 149	50 à 99	1 à 49	TOTAL	
										N	%
15-19	133	152	10	89	231	69	38	33	38	793	1.3
20-24	1,183	1,042	358	487	734	340	118	123	118	4,503	7.3
25-29	1,265	1,350	519	510	810	461	141	162	135	5,353	8.7
30-34	1,367	1,503	619	489	777	508	150	142	138	5,693	9.3
35-39	1,382	1,490	563	490	734	368	131	129	94	5,381	8.8
40-44	1,383	1,468	590	489	679	407	142	130	79	5,367	8.8
45-49	1,693	1,669	537	512	735	438	169	118	70	5,941	9.6
50-54	2,029	1,802	652	553	855	445	182	84	81	6,663	10.9
55-59	1,802	1,582	510	492	746	347	169	71	56	5,775	9.4
60-64	1,491	1,263	405	433	577	268	123	55	41	4,656	7.6
65-69	1,285	1,069	347	334	486	229	71	49	32	3,902	6.3
70-74	1,067	862	259	295	388	139	52	29	13	3,104	5.0
75-79	774	535	189	190	244	109	23	30	5	2,099	3.4
80-84	415	284	125	104	130	49	9	11	5	1,132	1.8
85-89	165	151	57	34	65	14	3	6	0	495	0.8
90-94	43	35	17	14	16	4	3	0	0	132	0.2
95-99	7	5	0	0	2	3	0	0	0	17	0.02
TOTAL	17,484	16,262	5,757	5,515	8,189	4,198	1,524	1,172	905	61,006	100.0

TABLEAU 12

Répartition procentuelle des religieuses selon l'importance numérique et les groupes d'âges.

GROUPES D'ÂGES	2,000 et plus	1,000 et 1,999	750 à 999	500 à 749	300 à 499	150 à 299	100 à 149	50 à 99	1 à 49	TOTAL %
15-19	0.76	0.93	0.91	1.61	2.82	1.64	2.49	2.81	4.19	1.3
20-24	6.76	6.40	6.21	8.83	8.96	8.09	7.74	10.49	13.03	7.3
25-29	7.23	8.30	9.01	9.24	9.89	10.98	9.25	13.82	14.91	8.7
30-34	7.81	9.24	10.75	8.86	9.48	12.10	9.84	12.11	15.24	9.3
35-39	7.90	9.16	9.77	8.88	8.96	8.76	8.59	11.00	10.38	8.8
40-44	7.91	9.02	10.24	8.86	8.29	9.69	9.31	11.09	8.72	8.8
45-49	9.68	10.26	9.32	9.28	8.97	10.43	11.08	10.06	7.73	9.6
50-54	11.60	11.08	11.32	10.02	10.19	10.60	11.94	7.16	8.95	10.9
55-59	10.30	9.72	8.85	8.92	9.10	8.26	11.08	6.05	6.18	9.4
60-64	8.52	7.76	7.03	7.85	7.04	6.38	8.07	4.69	4.53	7.6
65-69	7.34	6.57	6.02	6.05	5.93	5.45	4.65	4.18	3.53	6.3
70-74	6.10	5.30	4.49	5.34	4.73	3.31	3.41	2.47	1.43	5.0
75-79	4.42	3.28	3.28	3.44	2.97	2.59	1.50	2.55	0.55	3.4
80-84	2.37	1.56	2.17	1.88	1.58	1.16	0.59	0.93	0.55	1.8
85-89	0.94	0.92	0.99	0.61	0.79	0.33	0.19	0.51	0.00	0.8
90-94	0.24	0.21	0.29	0.25	0.19	0.09	0.19	0.00	0.00	0.2
95-99	0.04	0.03	0.00	0.00	0.02	0.07	0.00	0.00	0.00	0.02

le tableau 12 montre que les instituts de 2,000 membres ou plus et ceux de 1,000 à 2,000 membres ont un pourcentage de moins de 30 ans, de 14.7% et 15.6% respectivement, pour un pourcentage de plus de 60 ans, de 30.0% et de 26.5%. Par ailleurs, les instituts n'ayant pas 50 membres et ceux de 50 à 100 membres ont, pour les mêmes catégories d'âges, des pourcentages de 32.1% et de 27.1% contre 10.6% et 15.3%. Entre les groupes plus nombreux et les groupes moins nombreux nous avons une progression presque parfaite si nous considérons le pourcentage de la catégorie des moins de 30 ans (avec une légère exception pour les groupes de 100 à 150 membres et les groupes de 150 à 300 membres). De même, en tenant compte des plus de 60 ans, nous avons une régression constante (une seule exception bien minime pour les instituts de 750 à 1,000 membres).

L'observation ne doit pas trop nous surprendre maintenant puisque les instituts les plus nombreux sont précisément ceux dont la fonction principale est dans les secteurs hospitaliers ou éducatifs. Or, nous avons vu plus haut combien ces types d'instituts étaient davantage menacés par le vieillissement de leurs membres.

Les divers angles d'analyse de la structure des âges chez les religieuses canadiennes ont donc montré l'existence d'un phénomène de vieillissement

dans cette population. Pour certains instituts le problème est déjà très sérieux mais il semble bien que tous soient plus ou moins atteints. Nous croyons que la grande majorité des instituts devraient prendre conscience de ce problème et en tenir compte dans leurs projets d'avenir.

LE RECRUTEMENT ET LA PERSÉVÉRANCE

Nous savons que le nombre des religieuses continue de croître au Canada mais il croît moins vite que la population en général et moins vite que la population catholique. C'est ainsi que la proportion des religieuses pour 10,000 catholiques est passée de 97.3 à 80.0 entre 1940 et 1965 (tableau 13). Nous savons aussi que l'âge moyen des religieuses s'est beaucoup élevé au cours des dernières décennies pour atteindre 47.8 ans en 1965. Afin de mieux évaluer le sens de ces changements, nous allons analyser pour la période 1940-1964, l'évolution du nombre annuel des entrées au noviciat puis la variation dans la répartition du contingent annuel des entrées au noviciat entre diverses catégories d'instituts et enfin la statistique de la persévérance au noviciat.

1. *Le rythme des entrées au noviciat*

De 1940 à 1964 le nombre des entrées au noviciat est passé de 2,011 à 1,377, soit une baisse de 31.5% (tableau 14). Nous avons réduit à 100 le

TABLEAU 13

Nombre de catholiques canadiens, nombre de religieuses et nombre de religieuses par 10,000 catholiques, tous les 5 ans, depuis 1940.

ANNÉES	CATHOLIQUES DU CANADA	RELIGIEUSES DU CANADA ¹	RELIGIEUSES PAR 10,000 CATHOLIQUES
1940	4,520,602	43,994	97.3
1945	4,799,012	47,799	99.6
1950	5,503,823	51,646	97.3
1955	6,061,929	55,949	92.2
1960	6,854,201	59,712	87.1
1965	7,728,724	61,885	80.0

¹ Religieuses d'origine canadienne.

TABLEAU 14

Nombre des entrées au noviciat et nombre de persévérantes à la fin du noviciat, selon l'ancienneté des instituts : 1940-45-50-55-60-64.

ANCIENNÉTÉ	1940		1945		1950		1955		1960		1964		TOTAL	
	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.
	Avant 1800.....	500	305	502	320	560	351	516	355	558	370	353	—	2,666
1800-1849.....	623	416	508	338	564	368	499	353	580	381	341	—	2,774	1,842
1850-1889.....	563	357	547	309	526	323	431	300	382	286	348	—	2,610	1,603
1890-1914.....	170	105	143	84	172	96	182	109	187	106	110	—	861	503
1915-1939.....	155	117	153	94	177	91	182	104	134	81	86	—	761	487
1940-1964.....	—	—	17	15	29	24	44	42	49	34	39	—	139	115
TOTAL.....	2,011	1,278	1,850	1,160	1,978	1,252	1,991	1,284	1,981	1,260	1,377	—	9,811	6,234

TABLEAU 15

Nombre des entrées au noviciat et nombre de persévérantes à la fin du noviciat, selon la fonction des instituts : 1940-45-50-55-60-64.

FONCTIONS	1940		1945		1950		1955		1960		1964		TOTAL	
	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.
	Contemplatives.....	95	40	69	37	84	54	110	51	85	52	51	—	441
Missionnaires.....	55	44	43	27	66	47	66	44	89	67	53	—	319	229
Hospitalières.....	148	92	159	106	153	87	114	71	118	68	72	—	692	424
Éducatrices.....	776	521	742	507	818	555	850	566	797	540	572	—	3,983	2,689
Éducatrices et Hospitalières.....	753	482	690	409	692	451	656	451	767	479	525	—	5,568	2,243
Œuvres sociales.....	31	21	31	20	29	14	62	45	44	27	31	—	197	127
Auxiliaires du clergé.....	153	78	116	54	136	72	133	56	83	37	73	—	621	297
TOTAL.....	2,011	1,278	1,850	1,160	1,978	1,252	1,991	1,284	1,981	1,260	1,377	—	9,811	6,234

TABLEAU 16

Nombre des entrées au noviciat et nombre de persévérantes à la fin du noviciat selon la taille des instituts : 1940-45-50-55-60-64.

GRANDEUR	1940		1945		1950		1955		1960		1964		TOTAL	
	Ent.	Per.	Ent.	Per.	Ent.	Per.								
2,000 et plus	453	309	365	220	385	263	346	241	363	228	260	—	1,910	1,261
1,000-1,999	549	335	494	298	492	311	488	312	468	312	326	—	2,491	1,568
750- 999	213	133	232	147	257	140	195	127	222	127	135	—	1,119	674
500- 749	182	111	204	118	208	131	202	119	207	134	121	—	1,003	613
300- 499	268	164	278	181	295	178	316	213	325	204	229	—	1,482	940
150- 299	190	115	134	86	199	127	226	127	194	119	143	—	943	574
100- 149	102	75	79	62	50	34	67	45	66	40	51	—	364	256
50- 99	38	26	49	39	67	45	84	54	67	42	64	—	305	206
1- 49	16	10	17	9	25	23	67	46	69	54	48	—	194	142
TOTAL	2,011	1,278	1,850	1,160	1,978	1,252	1,991	1,284	1,981	1,260	1,377	—	9,811	6,234

TABLEAU 17

Nombre de femmes dans les groupes d'âges (15-19), (20-24) et (15-24) au Canada en 1941-51-56 et 61. Indice sur la base de 100 en 1941.

ÂGES		1941	1951	1956	1961
15-19	N	554,823	525,792	575,666	703,524
	I	100	95.1	104.1	126.9
20-24	N	514,470	551,106	561,931	596,507
	I	100	107.1	109.2	115.9
15-24	N	1,069,293	1,076,898	1,137,597	1,300,031
	I	100	100.7	106.2	121.6

SOURCE : Recensement du Canada, Bulletin 1, 2-2, 1961.

chiffre de 1940 puis calculé en proportion le nombre des entrées à chaque cinquième année par la suite. Cela nous a donné l'indice du tableau 18 : 92.1, 97.3, 99.1, 98.6 et 68.5. Donc il n'y a jamais eu retour au niveau original malgré une certaine reprise au milieu de la période (99.1 en 1955). En 1964, le point minimum (68.5) est atteint après une chute accélérée de 30.1 en quatre ans. En réalité la diminution est encore plus forte, car pendant la même période, la population du Canada s'est accrue de même que la population susceptible d'entrer au noviciat. Plus précisément le nombre des personnes du sexe féminin âgées de 15 à 24 ans s'est accru ; il est passé de 1,069,293 à 1,300,031 ou de 100 à 121.6 (tableau 17). La diminution de 31.5% (tableau 14) observée dans la statistique des entrées est donc inférieure à la diminution réelle. Nous pouvons le calculer, d'une certaine façon, en établissant un rapport entre le nombre des femmes âgées de 15 à 24 ans et le nombre des entrées au noviciat. En 1940, ce rapport était de 1.9 pour mille. Si le nombre des entrées était demeuré le même, à cause de l'accroissement de la population des femmes de 15 à 24 ans, le rapport eut été de 1.6 pour mille seulement en 1964. Or les entrées ne sont pas demeurées stables, elles ont diminué de 31.5% et le rapport est tombé à 1.0 pour mille, soit une réduction réelle de près de 50%.

C'est entre 1960 et 1964 qu'on enregistre la plus forte baisse des entrées au noviciat. C'est entre 1956 et 1961 qu'on a observé la plus forte augmentation du nombre de femmes ayant de 15 à 24 ans. Il semble donc y avoir cassure dans le rythme du recrutement juste au moment où une nouvelle génération entre en lice. C'est aussi le moment où l'on observe de très

importants changements à divers niveaux de la structure sociale du pays, en particulier dans le Québec, c'est-à-dire la région qui fournit le plus fort contingent de religieuses¹ mais aussi la région qui a connu la plus forte chute du nombre de recrues entre 1963 et 1964. Or, plusieurs événements susceptibles d'affecter le recrutement des religieuses se sont produits au Québec depuis 1960 environ. Entre autre, on a imposé à tous une plus longue scolarité, on a donné chances égales aux jeunes filles dans plusieurs branches des niveaux secondaires et universitaires. Effectivement celles-ci sont demeurées plus longtemps aux études. De plus, le marché du travail féminin s'est fortement amélioré ne serait-ce que dans les écoles et dans les hôpitaux. Compte tenu du poids du recrutement québécois, compte tenu également des phénomènes analogues qui se sont produits ailleurs, au Canada, on peut expliquer par là la forte baisse des entrées au noviciat entre 1960 et 1964. S'agit-il d'une baisse absolue, définitive et susceptible de se poursuivre longtemps ? S'agit-il, pour une bonne part, d'un simple délai des entrées jusque après la fin d'un cycle d'étude ? Nous ne le saurons que dans quelques années ; il n'est pas exclu qu'il y ait une certaine remontée de l'indice d'ici 5 ou 10 ans.

L'étude de la situation dans les divers types d'instituts nous permettra de mieux saisir le sens de cette baisse générale des entrées au noviciat. Pour faciliter les comparaisons nous avons dans chaque cas calculé un indice sur la base de 100 en 1940.

a) *Les entrées au noviciat selon l'ancienneté des instituts.* Voyons le tableau 18. Toutes les catégories ont enregistré des baisses et se retrouvent inférieures à 100 en 1964. Une seule exception, la catégorie 1940-1964, mais c'est un cas spécial car il y a eu des fondations pendant la période, et les chiffres étant nécessairement petits, la moindre variation affecte beaucoup l'indice. En général, on observe que les catégories ayant conservé le meilleur comportement pour les entrées au noviciat sont celles de 1940-1964 avec la plus haute moyenne et une croissance continue jusqu'à 1960 ; celle de 1890-1914 avec la seconde bonne moyenne et une croissance presque continue également ; celle des origines à 1889 avec une moyenne plus faible de 85.6, mais avec une certaine constance ; celle, enfin, de 1914-1939 avec une moyenne de 92.2, mais cette moyenne ne tient qu'à une pointe à 121.1 en 1955. Nous retrouvons donc l'ordre des périodes de fondation ou d'arrivée au Canada selon le nombre d'instituts.² De plus, nous observons que la moyenne conservée au cours de toute la période se comporte différemment

¹ L'ensemble des religieuses d'origine canadienne recensées se répartissait comme suit : Canada, 54,466, soit 100% ; provinces de l'Atlantique, 4,808, soit 8.8% ; Québec, 36,554, soit 67.1% ; Ontario, 7,516, soit 13.8% ; Ouest, 5,446, soit 9.9% ; Territoires du Nord-Ouest, 142, soit 0.3%.

² Cet ordre est le suivant : de 1940 à 1964, 61 instituts ; de 1890 à 1914, 50 instituts ; avant 1889, 45 instituts ; de 1915 à 1939, 27 instituts.

TABLEAU 18

*Indice des entrées au noviciat selon l'ancienneté des instituts
(1940=100): 1940-45-50-55-60-64.*

ANCIENNETÉ	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN- NE
Avant 1800.....	100	100.4	112.0	109.1	111.6	70.6	100.7
1800-1849.....	100	81.6	90.5	80.1	93.0	70.7	83.2
1850-1889.....	100	87.8	82.7	85.2	52.7	55.5	72.8
1890-1914.....	100	84.2	101.1	111.1	111.0	64.7	94.4
1915-1939.....	100	88.6	91.3	121.1	102.6	57.4	92.2
1940-1964.....	100	117.0	129.0	144.0	149.0	139.0	135.6
INDICE GÉNÉRAL.....	100	92.1	97.3	99.1	98.6	68.5	91.1

SOURCE : tableau 14.

de part et d'autre de la catégorie 1890-1914. En effet, dans les catégories antérieures à 1890 la moyenne croît avec l'ancienneté tandis que dans les catégories postérieures à 1914, elle décroît lorsque l'ancienneté croît. Enfin on peut affirmer, en négligeant certaines variations, que le point atteint en 1964 est d'autant plus bas que la date d'origine est plus récente, sauf la catégorie 1940-1964. Donc la période de fondation ou d'arrivée au Canada des instituts a une certaine importance, mais le fait qu'un plus ou moins grand nombre de fondations ou d'arrivées ait eu lieu pendant une période a également de l'importance. C'est ainsi que les instituts fondés ou arrivés en grand nombre depuis 1890 ont en général mieux maintenu leur indice moyen d'entrées au noviciat même s'ils sont descendus plus bas en 1964. Dans cette perspective nous chercherions à mettre en relation les différences entre les indices avec le plus ou moins grand prestige des anciens instituts et avec le plus ou moins grand nombre des instituts fondés ou arrivés pendant l'une ou l'autre des périodes depuis 1890.

Les instituts fondés avant 1800 ont conservé la meilleure moyenne (100.7) et leur indice s'arrête à 70.6 en 1964. Les plus grands et les plus prestigieux instituts du pays, ceux du régime français en particulier, ont été fondés ou sont arrivés au pays avant 1800. Ce sont des instituts très nombreux et très largement répandus sur le territoire. Leur nom est souvent lié à des institutions de grande réputation, écoles ou hôpitaux. Tout cela favorise leur recrutement.

Pour les instituts qui se sont établis au pays au cours des périodes suivantes, le phénomène du prestige ne joue plus si ce n'est, peut-être, dans quelques cas particuliers d'instituts apparus entre 1800 et 1849. Dorénavant

TABLEAU 19

*Indice des entrées au noviciat selon la fonction des instituts
(1940=100) : 1940-45-50-55-60-64.*

FONCTIONS	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN-NE
Contemplatives	100	72.6	88.4	110.6	87.4	58.7	83.5
Missionnaires	100	78.2	120.0	120.0	160.2	96.4	115.0
Hospitalières	100	107.2	103.1	77.0	79.7	48.6	83.1
Éducatrices	100	95.6	104.1	109.5	102.6	73.8	97.1
Éducatrices et Hospitalières	100	91.6	92.0	87.7	101.8	69.7	88.6
Œuvres sociales	100	100.0	93.5	120.0	104.4	100.0	103.6
Auxiliaires du clergé	100	71.0	88.8	87.0	54.3	47.7	69.8
INDICE GÉNÉRAL	100	92.1	97.3	99.1	98.6	68.5	91.1

SOURCE : tableau 15.

c'est le nombre d'instituts qui a le plus d'importance. Ainsi la catégorie 1890-1914 qui marque un sommet des fondations et des arrivées aura le meilleur indice moyen et le meilleur point atteint en 1964.

b) *Les entrées au noviciat selon la fonction principale des instituts.* Selon le tableau 19, seule la catégorie des œuvres sociales n'est pas descendue au-dessous de 100 en 1964. Dans l'ordre décroissant du meilleur point atteint nous lisons : œuvres sociales, missionnaires, éducatrices, éducatrices et hospitalières, contemplatives, hospitalières et auxiliaires du clergé. Si nous considérons l'indice moyen, l'ordre ne change guère : seule la catégorie des missionnaires est affectée, elle passe avant la catégorie des œuvres sociales. Pourquoi ce changement ? Probablement parce que l'indice des missionnaires a fait un bond à 160.2 en 1960, bond qu'on pourrait attribuer aux premiers travaux sur l'œcuménisme et à l'importance prise dans l'opinion publique par les pays sous-développés africains (crise congolaise) et sud-américains. C'est le genre de cause susceptible d'expliquer une pointe sans suite car les mouvements d'opinion motivent sans créer de structure de motivation, du moins dans l'immédiat.

La catégorie des œuvres sociales a connu beaucoup plus de régularité de même que la catégorie des éducatrices, mais celle-ci subit une baisse rapide jusqu'à 73.8 en 1964. Nous expliquerions la régularité dans les deux cas par l'urgence des problèmes sociaux, pauvreté, hygiène, délinquance, etc., et des problèmes d'éducation de même que par la priorité idéologique prise par ces problèmes aussi bien dans l'Église que dans la société canadienne en

général. Ici il y a un état structurel local constant qui crée et maintient la motivation. Dans le cas des éducatrices, il faudrait en plus invoquer leur très grande force de recrutement due au fait qu'elles travaillent avec les jeunes. La chute de l'indice entre 1940 et 1964 pourrait s'expliquer, du moins en partie, par le fait qu'une plus faible proportion des jeunes filles soient éduquées chez-elles.

Nous serions bien incapables d'expliquer les fluctuations de l'indice dans le cas de la catégorie des contemplatives. Il existe probablement un lien avec les états idéologiques traversés par les jeunes depuis 1940 mais rien ne nous permet de le dégager clairement ici. Nous expliquerions par les plus grandes exigences du métier d'infirmière et par l'avènement de l'assurance-hospitalisation la forte baisse de l'indice de la catégorie des hospitalières, baisse qui va de 79.7 à 48.6 entre 1960 et 1964, époque des grands changements dans le monde hospitalier québécois.

La catégorie des auxiliaires du clergé a connu une baisse encore plus grave que la catégorie des hospitalières. Déjà l'indice était à 71.0 en 1945, il est remonté à 88.0 par la suite, mais en 1960 il était redescendu à 54.3 et il atteignait 47.7 en 1964. Il semble que la principale cause de cette chute soit simplement la prolongation générale de la scolarité : une jeune fille qui a fait le cours secondaire ou un cours technique quelconque entrera vraisemblablement dans un institut plus spécialisé.

Quant à la catégorie double des éducatrices et hospitalières, elle semble se situer assez près de la moyenne des deux catégories simples correspondantes.

c) *Les entrées au noviciat selon la taille des instituts.* Les catégories de taille n'évoquent d'elles-mêmes aucune explication du rythme de recrutement des instituts si ce n'est que les plus grands devraient en principe avoir les meilleures chances de se maintenir. Toute autre explication passerait par une corrélation avec d'autres caractéristiques : âge, fonction, ancienneté, etc. Rien ne nous permettant ce genre de relation, nous devons, plus qu'ailleurs, nous limiter à la simple constatation des états de faits.

Consultons le tableau 20. Les catégories 1-49 et 50-99 ont les meilleurs indices moyens et les meilleurs points d'arrivée en 1964. Cela s'explique assez bien, en partie du moins, par les fondations récentes et par le jeu des petits nombres qui font facilement doubler ou tripler l'indice. Il faut se souvenir également du grand nombre des instituts dans ces catégories de même que d'une certaine concentration dans les fonctions classées comme œuvres sociales.

La catégorie 300-499, compte tenu de la régularité de l'indice aussi bien que du niveau atteint en 1964, est incontestablement la meilleure. Nous avons déjà reconnu cette catégorie comme la « catégorie moyenne

TABLEAU 20

*Indice des entrées au noviciat selon la taille des instituts
(1940=100) : 1940-45-50-55-60-64.*

GRANDEUR	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN- NE
2,000 et plus.....	100	80.1	85.0	76.3	80.1	57.3	75.8
1,000-1,999.....	100	90.0	89.5	88.8	85.4	59.4	82.6
750- 999.....	100	109.0	120.3	91.6	104.1	63.4	97.7
500- 749.....	100	112.1	114.1	111.0	113.7	66.4	103.5
300- 499.....	100	103.7	111.0	117.8	121.2	108.1	112.4
150- 299.....	100	70.6	104.8	118.9	102.1	75.3	94.3
100- 149.....	100	77.5	49.0	65.7	64.7	50.0	61.4
50- 99.....	100	128.9	176.4	220.4	176.4	168.1	174.0
1- 49.....	100	106.1	151.1	418.0	431.2	300.0	281.3
INDICE GÉNÉRAL.....	100	92.1	97.3	99.1	98.6	68.5	91.1

SOURCE : tableau 16.

la plus importante » à la fois en nombre d'instituts et en nombre de religieuses.¹

Elle apparaît ici fort régulière, presque stable au milieu des autres, mais en 1964 elle marque une baisse à 66.4. Il reste que ce sous-ensemble constitue le bloc solide de la population des religieuses du double point de vue du nombre et du recrutement.

Les « grands » et « plus grands »² instituts voient baisser le nombre de leurs recrues dans toutes les catégories et le phénomène n'est pas récent puisque la baisse est constante depuis 1940 pour le sous-ensemble 1,000 et plus. Baisse de l'indice presque constante également dans la catégorie 100-149. Nous ne saurions trouver d'explications particulières à ces régressions.

¹ Voici les neuf catégories de taille avec le nombre d'instituts et le nombre de religieuses dans chacune :

1. 2,000 et plus, 6 instituts et 18,442 religieuses
2. 1,000-1,999, 12 « 16,919 «
3. 750- 999, 7 « 6,048 «
4. 500- 749, 10 « 6,027 «
5. 300- 499, 22 « 8,684 «
6. 150- 299, 23 « 4,654 «
7. 100- 149, 14 « 1,740 «
8. 50- 99, 17 « 1,265 «
9. 1- 49, 72 « 1,475 «

² Plus grand équivaut à 1,000 membres ou plus ; grand, de 500 à 999 ; moyen, de 150 à 499 ; petit, de 5 à 149 ; plus petit, de 1 à 49.

TABLEAU 21

*Répartition procentuelle des entrées au noviciat selon l'ancienneté des instituts
1940-45-50-55-60-64.*

ANCIENNETÉ	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN- NE
Avant 1800.....	24.8	27.1	28.3	27.4	28.2	25.7	27.2
1800-1849.....	30.9	27.4	28.5	25.0	29.3	32.2	28.2
1850-1889.....	27.9	29.6	26.1	26.6	25.1	25.3	26.6
1890-1914.....	8.4	7.7	8.7	9.5	9.4	8.0	8.3
1915-1939.....	7.7	7.2	6.9	9.1	7.5	6.2	7.8
1940-1964.....	—	0.9	1.5	2.4	2.5	2.8	3.9

SOURCE : tableau 14.

2. La répartition des entrées au noviciat

Les indices de la section précédente peuvent induire en erreur, car ils risquent de faire oublier l'importance variable du contingent des entrées dans les divers types d'instituts en ne concentrant l'attention que sur le seul phénomène des fluctuations, celles-ci étant ramenées à des rapports procentuels. Pour rectifier notre vision, voyons la répartition du contingent annuel total des entrées entre les diverses catégories d'instituts, toujours selon les mêmes trois grandes caractéristiques.

a) *Répartition des entrées au noviciat selon l'ancienneté des instituts.* Si l'on considère (tableau 21) la moyenne des entrées au noviciat pendant la période 1940-1964, on remarque que la portion du contingent reçue par chacune des catégories est à peu près proportionnelle à son ancienneté. À peu près, parce que la catégorie « avant 1800 » a une part moyenne plus faible que la catégorie « 1800-1849 ». Pour aucune des six années (1940-45-50-55-60-64), l'ordre n'est aussi bien réalisé mais les différences sont assez peu fortes de sorte qu'un remaniement léger de la division en période nous donnerait, c'est à peu près certain, une répartition nettement proportionnelle à l'ancienneté des instituts.

Les deux catégories « 1940-1964 » et « 1800-1849 » arrivent à la fin de la période (1964) avec une portion du contingent des recrues plus forte qu'à toute autre année antérieure. Ce sont les deux catégories ayant eu le meilleur indice de recrutement en 1964 (tableau 18), compte tenu du fait que la catégorie « 1940-1964 » soit toujours exceptionnelle.

b) *Répartition des entrées au noviciat selon la fonction des instituts.* Une catégorie domine de loin le tableau 22, celle des éducatrices qui prennent en moyenne 40.1% des entrées au noviciat. La catégorie double

TABLEAU 22

*Répartition procentuelle des entrées au noviciat selon la fonction des instituts
1940-45-50-55-60-64.*

FONCTIONS	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN- NE
Contemplatives.....	4.7	3.7	4.2	5.5	4.2	3.7	4.5
Missionnaires.....	2.7	2.3	3.3	3.3	4.5	3.8	3.2
Hospitalières.....	7.3	8.6	7.7	5.7	5.9	5.2	7.5
Éducatrices.....	38.6	40.1	41.4	42.6	40.2	41.5	40.1
Éducatrices et Hospitalières.....	37.4	37.3	35.1	33.0	38.7	38.1	36.2
Œuvres sociales.....	1.5	1.7	1.5	3.0	2.2	2.2	2.0
Auxiliaires du clergé.....	7.6	6.3	6.9	6.6	4.2	5.3	6.3

SOURCE : tableau 15.

des éducatrices et hospitalières prend 36.2% ; si on la divise entre les deux catégories simples correspondantes, les éducatrices atteignent 58.2% et les hospitalières 25.6% soit un total de 83.8%. La part des éducatrices est à la hausse tandis que celle des hospitalières est à la baisse. Parmi les catégories moins importantes, seules celles des œuvres sociales et des missionnaires voient leur portion s'accroître. On se souvient que ces deux mêmes catégories avaient aussi les meilleurs indices de recrutement suivies de près par les éducatrices tandis que les hospitalières et les auxiliaires du clergé avaient les plus mauvais.

c) *Répartition des entrées au noviciat selon la taille des instituts.* Le tableau 23 révèle une première évidence : les instituts des deux catégories 1,000-1,999 et 2,000 et plus prennent toujours la plus grande part du contingent annuel des recrues mais la catégorie 300-499 en prend plus que l'une ou l'autre des catégories 500-749 et 750-999. Exception faite de cette importance des 300-499, la répartition serait presque parfaitement proportionnelle à la taille des instituts.

Considérons les moyennes. Les catégories 1,000-1,999 et 2,000 et plus ont ensemble la meilleure moyenne soit 22.4%. Les mêmes catégories avaient, on s'en souvient, le meilleur indice de recrutement, le second plus grand nombre d'instituts et le plus grand nombre de religieuses.¹ La troisième catégorie est celle de 300-499 ; viennent ensuite les catégories 750-999 et 500-749 puis en décroissant celles de 299 et moins. Donc le même ordre que celui observé sur l'ensemble du tableau.

Si l'on rapproche les pourcentages de 1940 et ceux de 1964, seulement trois catégories accusent un progrès : celle de 300-499 qui a accru le plus

¹ Voir la note 1 de la page 40.

TABLEAU 23

Répartition procentuelle des entrées au noviciat selon la taille des instituts :
1940-45-50-55-60-64.

GRANDEUR	1940	1945	1950	1955	1960	1964	MOYEN- NE
2,000 et plus	22.5	19.6	19.5	17.4	18.3	18.9	19.5
1,000-1,999	27.3	26.7	24.9	24.5	23.7	23.7	25.4
750- 999	10.6	12.5	13.0	9.8	11.2	9.8	11.3
500- 749	9.0	11.0	10.5	10.1	10.4	8.8	10.2
300- 499	13.6	15.1	14.8	15.9	15.9	16.6	15.1
150- 299	9.4	7.2	10.1	11.3	9.8	10.4	9.6
100- 149	5.0	4.3	2.5	3.4	3.3	3.7	3.7
50- 99	1.8	2.6	3.4	4.2	3.4	4.6	3.1
1- 49	0.8	0.9	1.2	3.4	3.5	3.5	1.9

SOURCE : tableau 16.

sa part, soit de 13.6% à 16.6% ; celle de 150-299 dont la part est passée de 9.4% à 10.4% ; celle de 50-99 dont la part est passée de 1.8% à 4.6%. La catégorie 1-49 accuse aussi un accroissement de son quota mais il faut toujours tenir compte des nouvelles fondations.

De façon générale, nous concluons qu'il y a une tendance des recrues vers les catégories des « moyens » des « petits » et des « nouveaux » instituts en même temps que vers les instituts qui ont pour fonction principale les œuvres sociales, les missions et l'éducation.¹

3. La persévérance au noviciat

L'entrée au noviciat n'est pas définitive. On peut sortir pendant le noviciat ou à la fin du noviciat. De fait, une fraction importante des recrues ne persévère pas et de 1940 à 1964 on a noté un taux procentuel de non-persévérance de 36.5%, ou inversement un taux de persévérance de 63.5%. Ce taux n'a guère varié au cours de la période : les minimum et maximum ayant été 62.7% et 63.6%. On remarque certaines différences selon les diverses catégories d'instituts.

a) *Le taux de persévérance selon l'ancienneté des instituts.* Les instituts les plus récents (1940-1964) ont le plus haut taux moyen soit 82.7% (tableau 24). Mais cela porte sur de très petits nombres et sur une catégorie où il y a eu des fondations en cours de période. D'ailleurs ce taux varie beaucoup entre 69.3% et 95.4%. Le second taux moyen est celui de la catégorie « 1800-1849 ». Il est de 66.4% et il varie peu. Le troisième est

¹ Voir la note 2 de la page 40.

TABLEAU 24

Taux¹ de persévérance au noviciat selon l'ancienneté des instituts :
1940-45-50-55-60.

ANCIENNETÉ	1940	1945	1950	1955	1960	MOYENNE
Avant 1800.....	61.0	63.7	62.6	61.3	66.3	63.0
1800-1849.....	66.7	68.5	64.7	68.7	65.5	66.4
1850-1889.....	59.8	56.4	62.9	66.1	63.1	61.6
1890-1914.....	60.5	58.7	55.8	57.6	58.2	58.1
1915-1939.....	75.4	70.6	66.4	57.1	52.5	63.9
1940-1964.....	—	88.2	82.7	95.4	69.3	82.7
TAUX GÉNÉRAL.....	63.5	62.7	63.2	64.4	63.6	63.5

SOURCE : tableau 14.

¹ Nombre de persévérantes pour 100 entrées.

celui de la catégorie « 1915-1939 ». Il est de 63.9% et varie beaucoup entre 75.4% et 52.5%. Les quatrième et cinquième sont ceux des catégories « avant 1800 » et « 1850-1889 ». Ils varient peu, Le sixième, celui de la catégorie « 1890-1914 » varie peu mais il est presque toujours le plus bas. On sait que cette dernière catégorie correspond à une période où beaucoup d'instituts sont venus s'établir au pays.¹

Donc en général, nous notons une stabilité chez les anciens mais une grande variabilité chez les nouveaux ; une hausse chez les anciens (en moyenne) mais une baisse chez les nouveaux.

b) *Le taux de persévérance selon la fonction des instituts.* La persévérance varie beaucoup plus selon la fonction que selon l'ancienneté des instituts comme on peut le constater au tableau 25. Les trois meilleurs taux moyens sont, par ordre, ceux des catégories des missionnaires, des éducatrices et des œuvres sociales. Nous reconnaissons là les trois premières catégories quant à l'indice de recrutement et les trois catégories ayant accru leur part du contingent des entrées au noviciat. Les quatre derniers taux sont, par ordre, ceux des catégories des éducatrices et hospitalières, des hospitalières, des contemplatives et des auxiliaires du clergé. On se souvient que les trois dernières catégories avaient les plus bas indices et les plus petites parts au recrutement.

Si on considère le mouvement général au cours de la période, il apparaît que seulement deux catégories ont amélioré leur taux de persévérance.

¹ Voir la note 2 de la page 36.

TABLEAU 25

Taux¹ de persévérance au noviciat selon la fonction des instituts :
1940-45-50-55-60.

FONCTIONS	1940	1945	1950	1955	1960	MOYENNE
Contemplatives.....	42.1	53.6	64.2	46.3	50.6	50.7
Missionnaires.....	80.0	62.7	71.2	66.6	75.5	71.7
Hospitalières.....	62.2	66.6	56.8	62.3	57.6	61.3
Éducatrices.....	67.1	68.2	67.8	66.5	67.7	67.5
Éducatrices et Hospitalières...	64.0	59.3	61.1	68.7	62.4	63.0
Œuvres sociales.....	67.7	64.5	48.2	72.5	61.3	64.4
Auxiliaires du clergé.....	50.9	46.5	52.9	42.1	44.5	47.8
TAUX GÉNÉRAL.....	63.5	62.7	63.2	64.4	63.6	63.5

SOURCE : tableau 15.

¹ Nombre de persévérantes pour 100 entrées.

Ce sont d'une part les contemplatives dont le taux est passé de 42.1% à 50.6%, après un sommet à 64.2% et sans jamais redescendre sous le point de départ ; d'autre part, les éducatrices, qui ont ajouté 0.4% à leur taux de persévérance après une stabilité absolument remarquable : sommet 67.8%, minimum 66.5% et moyenne 67.5%. Chez les missionnaires, le taux a fluctué entre 80% et 62.7% avec une moyenne de 71.7%. Dans la catégorie des œuvres sociales, on note aussi beaucoup de variation, avec un sommet à 72.5%, un minimum à 48.2% et une moyenne de 64.4%. Quant aux auxiliaires du clergé, leur taux de persévérance a peu varié mais c'est le plus bas avec un sommet à 52.9%, un minimum à 44.5% et une moyenne de 47.8%. Pourquoi toutes ces différences ? Nous ne saurions répondre. Il faudrait faire une autre enquête.

c) *Le taux de persévérance selon la taille des instituts.* Voyons d'abord la moyenne de la période (tableau 26).

Les plus hauts taux moyens sont ceux des trois catégories inférieures à 149, la plus petite ayant le plus élevé de tous, soit 73.1%. Ce sont, nous l'avons vu, les catégories où il y a le plus d'instituts, où il y a le plus de jeunes instituts,¹ où le rythme d'entrée au noviciat s'accroît et où la part prise sur le contingent total des entrées au noviciat croît également. Dans les catégories supérieures à 150 l'ordre est le suivant : 2,000 et plus, 300-499, 1,000-1,999, 500-749, 750-999 et 150-299. Donc, dans l'ensemble, nous avons : plus petits, plus grands, moyens inférieurs, grands, moyens supé-

¹ Voir la note 1 de la page 40.

TABLEAU 26

Taux¹ de persévérance au noviciat selon la taille des instituts :
1940-45-50-55-60.

GRANDEUR	1940	1945	1950	1955	1960	MOYENNE
2,000 et plus	68.2	60.6	67.5	69.6	62.8	66.0
1,000-1,999	61.0	60.3	63.2	63.9	66.6	62.9
750- 999	62.4	63.3	54.4	65.1	57.2	60.2
500- 749	60.9	57.8	62.9	58.9	64.7	61.1
300- 499	61.1	65.1	60.3	67.4	62.7	63.4
150- 299	60.5	64.1	63.8	56.1	61.3	60.8
100- 149	73.5	78.4	68.0	67.1	60.6	70.3
50- 99	68.4	79.5	67.1	64.2	62.6	67.5
1- 49	62.5	52.9	92.0	68.6	78.2	73.1
TAUX GÉNÉRAL	63.5	62.7	63.2	64.4	63.6	63.5

SOURCE : tableau 16.

¹ Nombre de persévérantes pour 100 entrées.

rieurs, grands et petits, ce qui remet en évidence les catégories 1-49, 300-499 et 1,000 et plus.

Notons cependant que les trois catégories des petits instituts ayant les plus hauts taux ont également les taux les plus variables ; que les grands et les moyens ont des taux beaucoup plus stables. Si on considère le mouvement général à partir de cette opposition (taux stables - taux variables), on observe que, dans le sous-ensemble des stables (300 et plus), il y a trois augmentations pendant la période, augmentations de 5.6%, 3.8% et 1.6%. Par contre, dans le sous-ensemble des variables, il n'y a que deux augmentations soit 0.8% dans la catégorie 150-299 et 15.7% dans la catégorie exceptionnelle des 1-49.

Nous ne pouvons très bien expliquer les baisses de recrutement, nous ne saurions mieux expliquer les variations de persévérance. Mais, si cette section ne nous a pas procuré de certitudes, nous la terminons en ayant acquis certaines indications très importantes. Nous savons maintenant que si l'ancienneté des instituts a relativement moins d'importance pour le recrutement et la persévérance, la fonction et la taille des instituts en ont beaucoup. Ainsi nous savons que les petits instituts prennent la vedette mais qu'ils sont très variables, tandis que les grands sont stables mais en perte de vitesse ; qu'un groupe moyen (300-499) est à retenir à cause de sa solidité ; que les catégories des œuvres sociales et des missionnaires sont les plus en progrès suivies de celle des éducatrices qui est la catégorie la plus

nombreuse et la plus stable ; que les hospitalières sont en difficultés mais pas tout à fait autant que les auxiliaires du clergé qui sont régulièrement en fin de liste.

* * *

En terminant, rappelons brièvement nos principales observations.

Le phénomène le plus caractéristique de la situation présente chez les religieuses canadiennes est incontestablement le vieillissement. L'âge moyen des religieuses est déjà élevé, plus élevé que celui des femmes canadiennes, et il continue de s'élever. Comme il y a baisse générale du recrutement, la situation ne peut que s'aggraver.

À ce sujet, nous avons noté une corrélation positive entre l'ancienneté, l'ordre de grandeur, la fonction principale des instituts et le vieillissement. Les religieuses hospitalières et les religieuses éducatrices appartiennent aux instituts les plus anciens et les plus nombreux. Elles sont aussi, comme groupes, les plus âgées. Par contre, les instituts voués aux œuvres sociales comptent peu de membres, et ceux-ci sont nettement plus jeunes.

Partout au Canada et dans toutes les catégories d'instituts, le recrutement accuse une baisse depuis 1940. Celle-ci s'accroît davantage entre 1960 et 1965.

Les instituts les plus anciens, les plus nombreux, qui s'occupent d'éducation ou de soins hospitaliers, prennent la plus grande part dans l'ensemble des jeunes filles qui se présentent chaque année au noviciat. Cependant, ce sont ces mêmes instituts qui ont le taux le plus bas de recrutement.

Le taux moyen de persévérance est plus bas dans les instituts plus grands et plus anciens ; il est plus élevé dans les instituts plus petits et plus récents. Dans le premier cas, ce taux est stable ; dans le second, il varie beaucoup et de façon très irrégulière.

Marc-André LESSARD et
Jean-Paul MONTMINY

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*